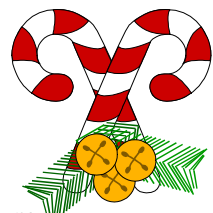




## Noël d'amour



Un Noël qui n'est pas comme toujours,  
c'est la journée de l'amour,  
le Noël de la passion,  
et de la raison...

Le Noël où l'on donne son amour,  
à nos êtres aimés pour toujours,  
le Noël des cadeaux,  
et le Noël le plus beau....

Joyeuses fêtes et bonne année,  
c'est ce qui est souhaité,  
une vie meilleure,  
sans pleurs...

Un Noël d'amour,  
comme on aimerait tout les jours,  
une journée merveilleuses,  
et une famille heureuse....



source : Poème de Noël # 285



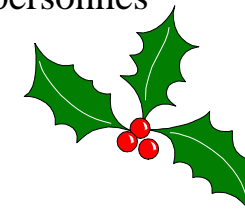
Informations : Bureau de l'AQDR  
243, rue Ménard, Roberval G8H 1P4  
Tel 275-2737 Fax : 275-8442  
Adresse internet : [aqdrob@bellnet.ca](mailto:aqdrob@bellnet.ca)

**Service d'aide en défense des droits : 275-2737**

# INFO AQDR

VOLUME 4 No: 2 DECEMBRE 2006 SECTION ROBERVAL

Association Québécoise de défense des droits des personnes  
Retraitées et préretraitées



Il y a quatre âges dans la vie de l'homme  
⇒ Celui où il croit au Père Noël;  
⇒ Celui où il ne croit pas au Père Noël;  
⇒ Celui où il est le Père Noël;  
⇒ Celui où il ressemble au Père Noël.

Les membres du conseil d'administration  
Souhaitent à tous les membres  
Leurs Meilleurs Vœux à l'occasion  
De Noël et du Nouvel An.



## DÉJEUNER DE DÉCEMBRE 2006

### Ordre du jour

- 9.00 Accueil  
9.15 Déjeuner  
10h15 Animation  
➤ Gaëtan Ouellet  
10.20 Place aux membres

**Prix de présences**



### LES BALUCHONNEUSES

**Savez-vous qu'il existe un organisme Baluchon-Alzheimer dans la région Saguenay-Lac St-Jean? Qu'est-ce qu'une baluchonneuse? Combien coûte ce service?**

- La baluchonneuse vous remplace durant votre période de répit.
  - La baluchonneuse apporte son baluchon et demeure avec votre proche durant sept à quatorze jours, selon votre choix.
  - Cette période inclut normalement la journée que la baluchonneuse passe chez vous, avant votre départ, afin de faire connaissance, de l'initier aux habitudes de votre proche et de discuter des situations difficiles que vous vivez au quotidien. Elle tiendra également un journal d'accompagnement et par la suite, si vous en éprouvez le besoin, elle restera volontiers pour vous une personne ressource.
  - Le coût du service est de 100\$ par jour et le déplacement de la baluchonneuse est de 0.35\$ par kilométrage. L'antenne Saguenay Lac-St-Jean a été créée en 2005.
- Pour faire une demande, adressez-vous à:

Baluchon Alzheimer Saguenay- Lac-St-Jean  
2155, rue de la Peltrie  
Jonquière (Québec) G7X 7W8  
Téléphone : (418)547-2102  
Courriel : [baluchon.alzheimer.sag.lac@bellnet.ca](mailto:baluchon.alzheimer.sag.lac@bellnet.ca)



## « Le CRÉDIT D'IMPÔT POUR LE MAINTIEN À DOMICILE D'UNE PERSONNE ÂGÉES »



### Les changements à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 :

1. Le crédit passe de 23% à 25% des services admissibles
2. Les soins infirmiers sont dorénavant comptés dans les services admissibles
3. Le montant total des services admissibles est porté de 12 000\$ à 15 000\$
4. Le service de chèque emploi de Desjardins ne sera plus requis pour le crédit d'impôt. Chaque personne fera affaire directement avec le ministère du Revenu.

### Qu'est que cela signifie pour les bénéficiaires?

1. Une majoration de 2%.  
Supposons des services requis par une personne âgée qui demeure à son domicile pour un montant de 500\$ sur une année; un crédit de 125\$, soit une majoration de 10\$ sur l'an dernier lorsqu'il produira sa déclaration d'impôt alors qu'il fournira les reçus. S'ajoutera le crédit sur le service de soins infirmiers, s'il y a lieu.
2. Pour la personne qui vit en résidence privée alors que les services admissibles se situent entre 300\$ et 500\$ par mois moyennement, elle recevra chaque mois un crédit variant de 75\$ à 125\$, soit une majoration de 6\$ à 20\$ par mois. Il faut ajouter le 25 % des soins infirmiers reçus.

**Attention!:** On a vu dans le passé que plusieurs résidences privées exigeaient des frais d'administration variant de 8\$ jusqu'à 25\$ par mois. Ce que d'ailleurs l'AQDR avait dénoncé. **Ces frais d'administration ne seront plus nécessaires, compte tenu que chaque résidant fait affaire directement avec le ministère du Revenu.**

Des formulaires simples ont été expédiés à tous les bénéficiaires éventuels. Un pour s'inscrire au crédit et un autre pour demander des versements anticipés chaque mois. Ces formulaires n'exigent qu'une signature.

Les « comités de milieu de vie » de l'AQDR seront aux aguets pour faire en sorte que les frais d'administration ne soient plus exigés.

**Avis aux résidants de résidences privées : « l'AQDR peut vous aider ».**

Maurice Boucher, responsable à l'AQDR provincial  
Pour le programme : «COMITÉS DE MILIEU DE VIE»

